

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
26 - DRÔME

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 19/05/2021

Reçu en préfecture le 19/05/2021

Affiché le

ID : 026-212600431-20210511-DELIB17\_2021-DE



Nombre de conseillers

|               |    |
|---------------|----|
| • en exercice | 11 |
| • présents    | 11 |
| • votants     | 11 |
| • absents     | 0  |
| • exclus      | 0  |

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 11 mai 2021 à 18 heures 30

Date de convocation :  
05 mai 2021

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

Objet

Délibération n°17.2021

Convention avec le CAUE pour accompagner la mairie sur ses projets d'aménagements

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, CORNAND Jean-Jacques, DRAMAIX Jean-Guy, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, THIRIOT Christian, NOUVEL Alain, LUCIANO Luc.

Secrétaire de séance :

Mme MARCHAL Laurence

Monsieur le Maire présente le projet de convention d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage pour le projet de réorganisation du bâtiment communal proposé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme. Il précise que cette convention prévoit 10 jours de travail, (dont les 4 jours correspondant à l'adhésion) pour un montant de 1 692 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Accepte cette convention

- Autorise Monsieur le Maire à la signer, à verser la participation de 1 692 € et à signer tous documents afférents à ce dossier.

Décision adoptée à l'unanimité (Pour : 10 - Abstention : 1 - Contre : 0)

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 11 mai 2021

Le Maire, Christian THIRIOT

